

POURQUOI PARLER BRETON ?

(12 mars 2001 : 1 H + 1/2 H débat)

Pourquoi parler breton ? Voilà l'intitulé de cet exposé qu'on m'a demandé de vous faire, titre à la fois simple et provocateur, selon le ton de la question. Provocateur, si l'on pense à une réflexion souvent entendue, du genre : « vous ne pouvez pas parler français comme tout le monde ! » Parler breton, en l'occurrence, s'inscrit dans le cadre de notre réflexion commune sur l'identité bretonne et son avenir, dans la perspective du nouveau siècle qui s'ouvre : pourquoi parler breton, c'est-à-dire continuer de pratiquer la langue bretonne au XXIème siècle ? Avec, en filigrane, la question de la transmission de la langue (c'est la « reproduction linguistique » de Fishman en sociolinguistique) : pourquoi vouloir apprendre à parler le breton à l'horizon 2100 ?

Partons d'une évidence : le XXème siècle aura été marqué par un changement total dans l'approche qu'ont les Bretons, mais aussi les autres, de la langue bretonne, comme c'est sans doute aussi le cas de la plupart des langues minoritaires, au moins en Europe. Le breton, écrivait un journaliste du quotidien **OUEST-FRANCE**, est une langue que l'on parle de moins en moins, mais dont on parle de plus en plus. C'est vrai que la langue bretonne aura de plus en plus une fonction symbolique, voire emblématique et que, outre son usage, on doit parler aussi de sa représentation (c'est-à-dire de ce qu'elle représente pour les uns et les autres, bretonnants ou pas).

En effet, tout a basculé en cent ans, le grand changement étant survenu vers le milieu du siècle (1950), lorsque les familles ont cessé de transmettre directement la langue à leurs enfants, comme l'a montré F. Broudig dans sa thèse et diverses études, pour des raisons complexes et même diverses qui renvoient à ce qu'on a appelé l'« identité négative » des Bretons (Elegoët, Simon), thème évoqué par Michel Denis. Alors que la grande majorité des habitants de la Basse-Bretagne, plus des trois quarts, pratiquait surtout le breton il y a un siècle - on estime que c'est à la veille de la guerre 14 que l'on a atteint le maximum de locuteurs, quelque 1,2 millions, dit-on (sur 1,5 m de Bas-Bretons environ), il n'y aurait plus en cette fin de siècle que quelque 240 000 locuteurs et encore, tous ne la pratiquent pas, ni ne le parlent pas toujours avec la même aisance, même si l'on dit que le nombre de bretonnants passifs serait supérieur (360 000), ce qui n'est pas si mal après un siècle où la langue bretonne a beaucoup souffert. Mais nous sommes aujourd'hui au stade d'une identité plus positive et même davantage créatrice, dit-on

Pourquoi donc parler breton en 2000 et au-delà, comme nous sommes quelques-uns à le faire et même à vouloir aider les autres à le faire ? On peut bien sûr avancer de multiples raisons, qui ont d'ailleurs été recensées il y a quelques années dans une étude de l'INSEE, faite par P. Laurent, **Propos sur la langue bretonne** (1990), qui note d'emblée l'« hétérogénéité des discours », les motivations des locuteurs et des apprenants étant généralement très variées, parfois utilitaires (dans certains métiers, parfois inattendus comme la médecine ou le social etc.), plus souvent sentimentales avec des références aux générations précédentes des grands-parents, même d'ailleurs si ceux-ci ont disparu : du breton, langue maternelle pour les générations nées avant la guerre, on passe au breton « seconde langue apprise dans le milieu familial », puis à la non-transmission du breton dans les couches suivantes, à côté d'une minorité qui s'est initiée au breton, mais souvent à la « langue littéraire », beaucoup de non-bretonnants exprimant un sentiment de « manque »... Parmi les motivations repérées en conclusion de cette brève étude (qui date donc déjà de dix ans), on relève d'abord un sentiment d'« appartenance », lié à l'habitude de parler breton avec tel ou tel, mais aussi la notion de connivence et de « plaisir » avec, selon les personnes interrogées, plus ou moins d'occasions de pratiquer la langue, mais aussi diverses frustrations, face à la place de la langue dans la société.

Depuis lors, divers sondages ont été effectués, notamment dans le cadre des recherches de F. Broudig, publiées régulièrement dans le **TELEGRAMME**. Ainsi, en 1997, si les bretonnants ne se chiffrent plus qu'à un quart de million environ (240 000), après ce qu'on appelle « 100 ans de déclin », 88% des personnes interrogées pensent qu'il faut « conserver le breton », même si seulement 72% croient à cette possibilité ; de même, 80% des sondés sont pour son enseignement, 72% souhaitant un « enseignement facultatif dans toutes les écoles ». Dans un sondage plus récent (**TELEGRAMME Dimanche** du 7 septembre 2000), près de la moitié des personnes interrogées (49%) se prononçaient même pour un « enseignement obligatoire de la langue régionale » (80% en Corse). Mais peut-être fallait-il comprendre, comme cela est le cas pour l'enseignement proposé du corse en primaire, que c'est en fait d'abord l'offre qui serait obligatoire !

Ces chiffres sont liés, c'est évident, à d'autres qui plébiscitent l'identité bretonne et régionale et on en trouve de nombreuses traces dans l'approche qu'en a faite Ronan Le Coadic dans sa thèse, publiée aux PUR (1998), identité qu'il définit d'un mot par le « droit du coeur ». Voyons donc, si vous le voulez bien, de façon argumentée

certes, mais aussi subjective, quelles sont les raisons qui font que l'on parle breton et qu'on le parlera encore au XXIème siècle.

J'en vois trois, essentiellement : l'environnement ou le patrimoine au sens très large (patrimoine historique, géographique, musical et sonore etc.), c'est sa légitimité historique, géographique etc. ; le bilinguisme scolaire et autre avec ses avantages éducatifs et ses défis, c'est ce qu'on appelle la « demande sociale » ; enfin un certain choix qui est désormais individuel et pourrait, dans la construction identitaire de chacun d'entre nous, relever d'un espace de liberté, voire de création, où la langue bretonne peut être un élément important, c'est la part de rêve, si l'on veut.

1. ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

Contrairement à une idée répandue, qui voit en elle une langue orale d'essence populaire (ce qu'elle a aussi été et est encore), la langue bretonne dispose de formes écrites bien avant l'an 1000, puisque dès le VIIIème siècle on trouve un fragment de médecine (manuscrit de Leyde), le plus souvent sous forme de gloses dans des manuscrits en latin, langue des clercs. Ces gloses ont été étudiées dès la fin du XIXème siècle par Loth (Professeur à l'université, puis au Collège de France), puis par Fleuriot (Professeur à Rennes et à l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes), qui en a rassemblé plus de deux mille dans ses dictionnaires du vieux-breton (1964 & 1985). Son étude reste importante pour l'étymologie de notre *lingua britannica*, terme qui englobait alors l'ensemble des « Bretons », même si nous sommes mal renseignés sur la diversité qu'offrait probablement la langue parlée, ce breton armoricain issu d'une symbiose - dans des proportions discutées, qui furent même objets de vives polémiques - entre le brittonique insulaire et le gaulois continental à l'époque de l'émigration bretonne (des Bretons de l'île de Bretagne vers l'Armorique), vers le milieu du premier millénaire.

Le breton bénéficie donc d'une indéniable « antiquité » qui a contribué à lui donner une certaine légitimité « scientifique », depuis au moins un siècle que sont développées les « études celtiques », notamment à Rennes, à l'instar des universités étrangères, allemandes, britanniques etc.

Les « Celtomanes », au XVIIIème siècle, en avaient même fait une des « langues-mères » de l'humanité, allant chercher qui dans la Bible (étymologie saugrenue de « Adam & Eva »), qui dans l'antiquité classique (avec les Troyens, puis Brutus), des références à de grands ancêtres mythiques, peut-être pour conjurer un statut incertain dans la société de leur temps, car ce fut également le cas des études basques, par exemple, jusqu'au XIXème siècle...

De fait, même si les langues celtiques ont connu depuis deux millénaires des évolutions divergentes, il reste un fond commun indéniable. Le breton est une langue celtique qui n'est donc pas isolée, dans le temps ni l'espace. Bien sûr, le cornique, la langue celtique d'outre-Manche la plus proche du breton, a disparu depuis le XVIIIème siècle en tant que langue vernaculaire, même si elle connaît un certain regain (une petite centaine de locuteurs) ; quant au gallois, la langue dite soeur, qui bénéficie d'un nouvel essor depuis peu (avec environ un demi-million de locuteurs), grâce à une politique très volontariste (enseignement bilingue majoritaire, médias et officialité), il n'y a pas vraiment d'intercompréhension avec les bretonnants, à part dans des mots ou expressions-types, ou sauf à apprendre bien entendu, mais les deux langues restent cependant apparentées et leur étude peut se nourrir l'une de l'autre. Mais est-il indifférent de connaître ces parentés ? De savoir que l'on retrouve le mot *kamm*, « sinueux » et « boiteux » (d'où le nom de famille Cam, Le Cam), dans le nom de la rivière qui arrose Cambridge (River Cam), sens que l'on retrouve dans le modeste ruisseau appelé Dourcam (eau sinueuse), qui limite la commune que nous avons étudiée (Poullaouen), comme le fait aussi l'Aulne, en breton *Ster Aon*, nom issu de Avon qui est aussi celui d'une rivière de Grande-Bretagne (arrosant même la ville natale de Shakespeare, Stratford upon Avon), sans parler de l'Aven et de Pont-Aven... Autre exemple, le même terme *aber*, emprunté d'ailleurs par le français, désigne une même réalité géographique (estuaire à marée), des côtes bretonnes, notamment des Abers jusqu'à Aberystwyth ou Aberdeen. Cela est vrai également de l'irlandais, ainsi que du gaélique d'Ecosse, deux langues plus proches entre elles, qui nous intéressent surtout par leur antiquité linguistique et littéraire, davantage que par leur place dans la société, souvent limitée, même s'il y a des évolutions positives actuellement. On pense à ce terme pan-celtique *loc'h*, qui de la Bretagne sud (c'est le nom breton de la rivière d'Auray, entre autres, présent dans le patronyme Kerloc'h...) à l'Ecosse (le Loc'h Ness), sans oublier l'Irlande (sous la forme *lough*), désigne un lac relié à la mer avec le mélange d'eau douce et salée. Enfin, puisque nous en sommes à l'étymologie, relevons un autre trait, souvent oublié, en ce qui concerne l'intérêt linguistique du breton armoricain, c'est le fait que le breton

reste le témoin vivant du celtique continental, ou gaulois, qui est bien présent dans le français lui-même. Ainsi, pour des dizaines, voire des centaines de mots usuels, comme « barre », « char », « quai » - et leurs dérivés, qui emplissent parfois des pages de dictionnaires - c'est le breton qui reste une des clés de cette étude étymologique, comme l'ont montré les récents travaux sur le sujet, à partir de découvertes archéologiques...

En prélude au colloque universitaire récent sur « la Bretagne et la mondialisation » (7-8-9 décembre 2000 à Rennes), le responsable disait que l'enracinement est une chance en ces temps de globalisation etc. et que, je cite, « on devrait imposer à tous ceux qui vivent en Bretagne d'apprendre six cent mots de breton pour comprendre la Région, ses noms de lieux... » (**OUEST-FRANCE** 1^o décembre, p. 7). Peut-être serait de telles choses qu'il faudrait alors apprendre. Le recteur Lhostis l'avait d'ailleurs plus ou moins proposé il y a quelques années. Mais cela est plus difficile à dire qu'à faire !

Pour en revenir à l'histoire de la langue bretonne, celle-ci est mieux connue dans sa forme écrite, le moyen-breton, à partir des XV-XVI^{ème}, grâce à un certain nombre de textes littéraires, pièces de théâtre mettant en scène des vies de saints (bretons ou autres) et des poèmes macabres (20 000 vers). Il faut également citer le **Catholicon** (publié à Tréguier en 1499, peu après l'introduction de l'imprimerie - manuscrit de 1464). Il s'agit d'un dictionnaire breton-français-latin, premier ouvrage multilingue de ce type imprimé sur le territoire, pour l'utilité - je cite - des « pauvres clercs » de Basse-Bretagne (*scol* « escole, lat. scola »). Un autre point de repère est la publication en 1659 par le Père Maunoir du **Sacré Collège de Jésus... (Dictionnaire, Grammaire et Syntaxe...)**. Selon l'esprit de la Contre-Réforme, qui anime ce prédicateur de combat, il s'agit dans le cadre de la rechristianisation des masses, afin de contrer l'influence du protestantisme, de rapprocher la norme du parler, sur la base des diocèses. De cette époque date la transcription des mutations consonantiques, le distinguo entre CH (emprunts romans) et le nouveau signe C'H (/x/...), l'abandon de la graphie -ff (nasalisation finale, devenue muette), toutes choses que nous retrouvons autour de nous dans les noms de famille (Henaff) ou de lieux (Plogoff).

Puis vint ce qu'on nommera le « breton de curé » (influencé dans son vocabulaire par le français, voire le latin de clercs), usage habituel des « petites écoles », sous la direction des recteurs de paroisse... Il y eut alors de nombreux lexicographes, souvent des religieux - Grégoire de Rostrenen (**Dictionnaire François-Celtique ou François-Breton**, 1732), **Dictionnaire de la Langue bretonne** Dom Le Pelletier du Mans (1752), lexicographes vannetais (**Dictionnaire breton-français du diocèse de Vannes** par M. de Châlons, 1723, & **Dictionnaire François-Breton ou François-Celtique du dialecte de Vannes dit de l'Armerye**, dû à l'abbé Cillart de Kerampoul, 1744)... On dispose aussi dès lors de nombreux « colloques » (manuels d'apprentissage par la conversation), à mesure qu'on avance dans le XVIII^{ème} siècle, notamment dans les régions chaudes du catholicisme (Léon et pays vannetais), qui cultivent deux graphies distinctes, chacune proche de leurs parlers. Puis la Révolution ne modifiera guère ce paysage orthographique. Les décrets et textes officiels, traduits dès la Révolution (centaines de pages), utilisent ces normes, qui avaient été l'apanage d'hommes d'Eglise. Le changement de politique linguistique proclamé sous la Convention (tant par Barère que par l'abbé Grégoire etc.) n'y change rien, d'autant que le projet d'une école nouvelle de langue française se solde par un échec. Aussi la Restauration réintroduit-elle le même schéma scolaire, basé sur le breton ecclésiastique, encore très présent au XIX^{ème} siècle.

Tout cela fait que nous disposons d'une masse de documents et de références qui peuvent être très utiles aux historiens et à d'autres chercheurs ou utilisateurs (pensons à la généalogie) et qui, de toute façon, constitue un vrai patrimoine qu'il est légitime de transmettre, donc d'enseigner ou de diffuser pour le plus grand nombre si possible, ce à quoi s'attachent de nombreux chercheurs depuis bien des années.

Parmi les éléments les plus visibles de cette richesse patrimoniale, qui restent présents dans l'environnement immédiat, on trouve bien sûr les noms de famille et les noms de lieux, surtout en Basse-Bretagne, mais aussi ailleurs, notamment en Haute-Bretagne, voire à Rennes, du fait des mouvements de population en ce qui concerne les noms de famille et, pour des raisons historiques, échos des peuplements antérieurs, pour ce qui est des toponymes, surtout bien sûr là où la langue bretonne a reculé le plus tardivement, comme l'a montré la thèse de J.Y. Le Moign, reprise par une carte synthétique dans le récent **Dictionnaire du Patrimoine Breton** (p. 563).

Les noms de famille d'origine bretonne sont très nombreux, sans doute plus d'une dizaine de mille, sans compter les variantes orthographiques, car ils remontent souvent à une période où les graphies étaient assez diverses (XIV-XV^{ème} siècle), comme dans les autres langues d'ailleurs, et l'on connaît ces anecdotes de familles où les frères n'avaient pas le même nom, soit qu'il ait été orthographié différemment, soit qu'il ait été traduit du breton en français (Falc'her > Le Faucheur - de même, l'emploi de l'article est-il source de divergences, souvent

artificielles). Seule la connaissance du breton permet, bien évidemment, de comprendre le sens de la plupart de ces noms, parfois très anciens, voire archaïques (comme les noms en *Cat-*, combat, ou Menguy, Tanguy etc.), plus souvent tirés du vocabulaire resté usuel (adjectifs, noms - souvent des sobriquets à l'origine), même si l'on ne saurait prétendre tout expliquer sans études approfondies, parfois ardues. Le nom le plus fréquent, chez les bretonnants, serait Le Gall (Broudig 1999, d'après Le Dû), correspondant à quelque 5 000 naissances en 50 ans (début du siècle), sans compter les dérivés (Le Gallic, Gallo, Gallou, Kergall...). On connaissait déjà la boutade qui dit que tous les Plougastels s'appelaient soit Kervella, soit Le Gall. J'avais remarqué qu'à Poullaouen, près de Carhaix, Le Gall était un des noms les plus portés, avec Hourmand (nom vieux-breton). C'est à la fois surprenant (*Gall* est apparenté à *galleg...* qui désigne le français), mais logique (anciennement ce fut sans doute le nom du gaulois armoricain, opposé au breton insulaire, selon L. Fleuriot, puis du peuplement non-britannique, ou « gallo »). Ainsi, on pourrait être en présence de la population de souche armoricaine qui, de toute façon, restait la plus nombreuse, même au temps de l'émigration bretonne !

Autre réalité, les surnoms, récemment étudiés par M. Madec, renvoient à une même richesse linguistique, puisque beaucoup des noms de famille sont à l'origine des sobriquets, devenus par la suite héréditaires par le passage à l'écriture.

Parmi les éléments de ce patrimoine, qui est aussi l'environnement quotidien, on relève les noms de lieux, également très nombreux et qui ont donné lieu à différentes recherches, à plusieurs niveaux d'ailleurs. Il y a d'abord quelques centaines de noms de communes, qui renvoient au peuplement breton initial, c'est-à-dire aux origines de la Bretagne, après l'Armorique gallo-romaine, avec son maillage de centaines de paroisses en *plou-*, *tre(v)-*, *lan-*, *lok-*... Tout ceci est d'un grand intérêt pour l'étude du peuplement et plus généralement de l'histoire du haut Moyen-Âge, comme l'ont montré les travaux d'historiens successifs, notamment B. Tanguy... Plus difficiles à analyser, sont les noms des villages ou hameaux, lieux-dits et « écarts », selon l'usage de l'INSEE. Là encore, divers travaux universitaires ont étudié cette richesse qui a une double dimension, linguistique et historique (ce qu'on appelle les « sciences auxiliaires » de l'histoire).

A titre d'exemple, les noms de lieux en *ker* sont au nombre de plusieurs milliers, voire de quelques dizaines de milliers au total et leur analyse est très difficile. Mais nous avons là, de façon pérenne, la trace d'un vrai patrimoine linguistique dans notre environnement. C'est d'ailleurs à cela que l'on doit, très récemment, une certaine officialisation par les panneaux bilingues, une manière d'honorer la langue de façon visuelle et d'affirmer un certain « marquage territorial » en langue bretonne, comme cela se pratique d'ailleurs dans d'autres aires (Pays Basque, Catalogne etc.).

Par delà cet aspect symbolique, nous voudrions évoquer deux autres exemples de cette richesse patrimoniale. D'abord, ce qu'on appelle la microtoponymie, c'est-à-dire la dénomination du parcellaire, ou si l'on préfère du Cadastre. Le bouleversement du paysage dans la seconde moitié du siècle, évoqué par ailleurs, avec le remembrement, ainsi que l'urbanisation, tend à faire disparaître un héritage des siècles antérieurs où le bocage était un paysage très organisé. La microtoponymie en reste le témoin et mériterait d'être étudiée en détail, comme cela a été fait, mais à échelle réduite. L'intérêt de cette étude est que nous trouvons là des termes usuels, moins archaïques que dans le cas des lieux-dits, car ils se sont conservés plus longtemps sous forme orale, avant l'apparition du Cadastre napoléonien. Mais la difficulté tient dans l'ampleur du corpus. Pour la seule commune de Poullaouen, que nous avons étudiée (grande commune, il est vrai, de quelque 7 000 hectares - une dizaine de kilomètres du nord au sud de la commune), on trouve quelque 12 000 parcelles et, en raison de doublets, environ 10 000 microtoponymes. C'est donc presque un dictionnaire ! De même, dans sa thèse sur la microtoponymie des Monts d'Arrée, Jean-Marie Ploneis a recensé quelque 50 000 noms de parcelles sur les quelques communes du canton du Huelgoat. Ce qui est intéressant, c'est qu'on retrouve dans ces modestes noms, parfois sur le point de disparaître - des nouveaux cadastres, comme des mémoires, sans parler de la réalité sur le terrain - tous les termes qui ont trait à la géographie du lieu, mais aussi à l'habitat etc. Ainsi remarque-t-on quelque 500 parcelles contenant le terme de *liors*, courtil, ce qui correspond à plus de 200 hectares de tels « courtils », certains étant suivis des termes *canab*, *lin...* remontant au travail du chanvre et du lin des siècles passés etc.

Un autre élément de cet environnement que l'on peut souligner, c'est le « paysage sonore ». Le paysage, dans sa diversité, est sans doute un des éléments-clés de l'attachement des Bretons et même des non-Bretons à la Bretagne, donc de l'identité, comme l'on dit à présent. Et l'oralité est bien un élément de ce patrimoine, d'ailleurs en péril. Nous l'avons entendu de la bouche de diverses personnes, notamment ceux qui ont quitté la Bretagne et qui y reviennent : c'est par l'accent, breton dans ce cas - mais on pourrait aussi faire un parallèle avec le gallo - que l'on se reconnaît et que l'on a la sensation d'être « de retour » chez soi ou chez les siens. « Passé Saint-Brieuc », nous dit-on... C'est moins net dans le T.G.V., où nous l'avons cependant remarqué très souvent, lorsque nous le

prenons pour venir à Rennes : il y a bien, même en français (pour longtemps ? combien de temps ?) une petite musique caractéristique ! C'est ce qu'on appelle la prosodie du breton et qui est une des choses les plus difficiles à étudier, car nous sommes à la limite de la musique, et surtout à transmettre. C'est ce que nous essayons de faire dans un programme de recherche avec les collègues de l'IRISA à l'ENSSAT de Lannion : après la « synthèse vocale » du breton, une première en fait, même si elle n'est pas parfaite, qui a abouti en 1998 à un CD Rom vocal (*Ar geriadur a gomz*), à partir de mon dictionnaire informatisé et à nos recherches en phonétique et en informatique à la fois, nous travaillons actuellement à une synthèse prosodique qui concerne la phrase, non seulement les sons et les mots pris individuellement comme dans un dictionnaire phonétique, mais la chaîne parlée, avec une modélisation d'après la réalité du breton parlé central ou médian, ce qui devrait permettre de fournir aux apprenants (élèves des écoles bilingues, mais aussi étudiants isolés et adultes nombreux qui veulent « parler breton » justement) un modèle, à côté de ce qui se fait par ailleurs pour diverses méthodes d'apprentissage (CD de M. Kerrain chez TES, DVD Rom de *Stumdi* etc.). Les nouvelles technologies pourront sans doute nous permettre d'aller plus loin. Ainsi, le breton, patrimoine millénaire, toujours présent à divers degrés dans notre environnement quotidien, davantage bien sûr en Basse-Bretagne, est en passe d'accéder à cette modernité qui caractérise le passage au nouveau siècle.

2. BILINGUISME

Le bilinguisme est, bien sûr, au centre de cette question, celle de la transmission de la langue bretonne : comment pouvoir à l'avenir « parler breton » ? L'école est, par la force des choses, au coeur de cet apprentissage, parce que la société et plus précisément la famille, lieu habituel de ce que le sociolinguiste Fishman appelle la « reproduction linguistique », ne peut pas assurer ce rôle, puisqu'il y a eu une rupture dans la chaîne des bretonnants, vers le milieu du XXème siècle. Certes, l'école n'est pas le seul lieu d'apprentissage et de « production linguistique » (comme dit Fishman). C'est la raison pour laquelle les militants bretonnants et les défenseurs du breton en général insistent sur la nécessité d'une « officialisation » de la langue, symbolisée par la signature (effective, mais non ratifiée, comme l'on sait) de la Charte européenne des langues régionales, qui donnerait un statut et donc une légitimité plus grande ou plus nette, tout au moins, aux langues minoritaires. Voilà aussi pourquoi les « bretonnants » attendent beaucoup des médias qui assurent une présence effective de la langue au quotidien, d'abord dans les lieux où le breton n'est pas ou plus pratiqué, ensuite en prenant le relais des territoires traditionnels, la Basse-Bretagne, l'intérieur etc., comme c'est le cas ailleurs, en Irlande, où l'on ne table plus seulement sur le *Gaeltacht*...

Le bilinguisme est une idée assez neuve et même récente. La première moitié du XXème siècle, comme sans doute le siècle précédent, se caractérise plutôt par une opposition entre les langues. Comme l'a noté Yves Le Gallo, citant Calloc'h etc., c'est largement par hostilité à l'usage de l'allemand en Alsace que le pouvoir central s'est opposé à toute revendication bretonnante, sans compter sans doute la politique linguistique coloniale de cette époque. Il y avait chez les responsables (ministres et, partant, préfets, recteurs etc.) une volonté farouche de supprimer l'usage des « idiomes », comme le déclare le ministre De Monzie dans une circulaire de 1925 (citée par Piriou 1999, 352) : « L'Ecole laïque, pas plus que l'Eglise concordataire, ne saurait abriter des parlars concurrents d'une langue française dont le culte jaloux n'aura jamais assez d'autels ». On retrouve cette position près de cinquante ans plus tard, lorsque Pompidou déclarait : « il n'y a pas de place pour les langues régionales dans une France destinée à marquer l'Europe de son sceau » (1973).

C'est d'ailleurs en réaction à cette sacralisation et à l'opposition inflexible du pouvoir, sous la IIIème République, que s'est produite une radicalisation correspondante ou « re-sacralisation » du breton (Calvez, 2000). Ainsi, le discours de Roparz Hemon, par exemple, nous semble être une réponse du berger à cette bergère de Marianne qui prétend à l'époque que « pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître » (dixit De Monzie). Si ce nationalisme bretonnant a toute une création littéraire etc. à son actif, force est de constater que cette orientation, qui était à l'opposé des attentes de la population bretonne, en matière d'éducation et de « progrès » social, a eu des effets contre-productifs, notamment au sortir de la dernière guerre.

Là est le problème politique du bilinguisme, c'est-à-dire son positionnement si inconfortable, à l'époque, entre deux nationalismes, d'ailleurs très inégaux en termes de pouvoir et d'influence. C'est vrai qu'entre temps les choses avaient bougé, montrant qu'il faut relativiser la pertinence de ces discours politiques en la matière.

C'est toute la question de la transmission ou de ce que les sociolinguistes appellent la « reproduction linguistique », faute de quoi la « chaîne » est rompue et la langue s'éteint. Le breton a, dès lors, été parfois considéré comme une langue de « vieux » ou, du moins, d'adultes. On parlait breton (Poher c. 1970) lorsqu'on était

sorti de l'adolescence. Il était saugrenu d'entendre des jeunes parler breton entre eux, alors que cela ne choquait pas entre grandes personnes d'un certain âge. Le fait d'entendre de jeunes enfants parler breton, à la télévision par exemple, a été un choc pour beaucoup de bretonnants, y compris leurs grands-parents dans le cas des élèves des écoles bilingues.

On peut prendre comme jalon les années cinquante, comme le suggère un article du chanoine Falc'hun, *Diwar-benn amzer da zond ar brezoneg* [A propos de l'avenir du breton], dans la revue **BRUD** (n° 5, p. 5-8, 1957) : « Ce 'nouvel Evangile des temps modernes', soit 'un pays, une langue', aussi bien que 'une langue, un pays', est devenu quelque peu archaïque pour la période contemporaine dans un monde solidaire, malgré lui, soudé qu'il est par la peur de la bombe atomique... ; il n'y a d'avenir, désormais, pour les petites langues comme le breton, que chez les peuples bilingues, c'est-à-dire ceux suffisamment instruits, assez riches et assez courageux pour maintenir en vie une langue supplémentaire, une langue qui les relie à leurs ancêtres, sans les couper de ceux de l'Antiquité, une harpe qui accompagne leur voix unique lorsqu'ils prendront part à la symphonie du monde, un revêtement spirituel qui ne sera plus des guenilles de manant, qui ne peut s'en payer d'autre, mais un habit de cérémonie aussi beau que celui de tout autre peuple, et toutefois différent, comme marque de sa personnalité... ».

On retrouvait déjà ce discours, a minima, dans un appel du ministre Tanguy Prigent (figure de la SFIO, résistant, ministre de l'agriculture du général De Gaulle à la Libération, devenu ministre des Anciens Combattants en ces années 1957), paru dans **BREIZ**, la revue de l'association *Kendalc'h*, puis dans le premier numéro de **BRUD** :

APPEL POUR LA JOURNEE DU BRETON 1957

Chers compatriotes,

LA JOURNEE DU BRETON va bientôt avoir lieu. Jeunes garçons et filles de notre pays, des enfants parfois, vous tendront la main pour demander votre aide « POUR LA LANGUE BRETONNE ». Que leur soient rendus louange et honneur. Et bon accueil auprès de tous...

Il fut un temps où les enfants ne restaient pas longtemps sur les bancs de l'école : le temps d'apprendre à lire, écrire, compter, et un peu de français. Mais sans tarder, un enfant devra rester en classe pendant au moins dix ans. Il aura le temps d'apprendre beaucoup de choses. De bien apprendre le français, mais aussi le breton.

Il est impératif que les enfants sachent la langue de leurs aïeux, la langue qui permet de comprendre le nom qu'ils portent, les noms des lieux où ils habitent. Une école anti-bretonne en fait des étrangers dans leur propre pays. Il est temps d'introduire le breton à l'école. Les bretonnants ont leur mot à dire sur la question. C'est, en effet, leur droit. Et ce droit leur sera reconnu s'ils prennent suffisamment de peine pour le défendre. A l'occasion de la journée du breton, ouvrons notre bourse à ceux qui défendent la langue bretonne.

Le français jouit à présent d'une importante place en Basse-Bretagne. Et c'est bien ainsi, que le français ait toute sa place. Mais il n'est pas bon, il n'est pas normal que le breton soit exclu du système. Le breton est ici chez lui, en Basse-Bretagne.

En laissant leur langue mourir, en supportant qu'on lui fasse la guerre, les Bretons y perdront un peu de l'estime des autres. Mais en défendant leur langue, ils feront tout le monde avoir plus de respect envers eux.

MAINTENONS LE BRETON AFIN DE DEFENDRE NOTRE RENOMMEE ET NOTRE HONNEUR.

Tanguy PRIGENT, Ministre° (mai 1957) - des A.C.

On pourrait y ajouter les termes utilisés par P.J. Hélias dans ses « lettres », comme « Lettre à un illettré sur le destin du breton » (*AR FALZ*, 1954, n° 4). Il y développait un argumentaire propre à contrer ce qui était, sans doute, le sentiment dominant de l'intelligentsia française d'alors, mais aussi l'état d'esprit de nombreux bretonnants, dont on connaît le complexe d'infériorité, analysé plus tard en termes d'identité négative. En voici les principaux arguments : « toute langue est un fait de civilisation, une sorte de miroir qui réfléchit en microcosme les milieux successifs qui s'en sont servis pour traduire ce qu'on appelle leur climat de vie » [...] « rien, ni personne, nulle part jamais, ne saurait justifier la disparition consciemment provoquée d'une langue, quelle qu'elle soit » [...] « je vous accuse, en tuant le breton, de priver les savants d'un moyen d'analyse et d'investigation qui se révèle, partout, l'un des plus précieux qui soient. Je prétends qu'il n'est pas possible de comprendre le passé ni le présent de la Bretagne bretonnante sans connaître son idiome » [...] « J'ai entendu assez de vrais savants se plaindre de ne pas connaître intimement le breton, j'en vois assez encore qui suent pour l'apprendre, pour mépriser les faux pontifes qui portent sur la vie bretonnante des jugements définitifs, quand notre langue n'est pour eux qu'un vain bruit ». Une des nouveautés de l'analyse de P. Hélias consiste par ailleurs à prendre la défense de la langue française comme du

breton : « tant que le breton durera, il constitue un poste avancé pour la défense du français, en s'opposant à une uniformisation sur la base d'une autre langue plus puissante ». Pour conclure, le ton se veut prophétique : « quand le breton aura disparu, non pas de sa belle mort, mais proprement étranglé par le complexe d'infériorité, le reniement, l'ignorance des prétendues élites et la complicité des Ponce-Pilate, il y aura un grand tressaillement chez les pontifes... Le breton sera parti loin de nous, avec sa noblesse de pauvre diable. Mais, à la place qu'il occupait de son vivant, il y aura un grand vide que ressentiront même les mathématiciens »...

Depuis les années cinquante, le bilinguisme est peu à peu entré dans les têtes, sinon dans les moeurs. On en parle, bien sûr, au niveau européen, où il s'agit plutôt de plurilinguisme, basé sur l'apprentissage des langues étrangères. Nous entendons par « bilinguisme » une approche qui concerne d'abord les langues dites « minoritaires ». Le modèle est venu, en fait, d'outre-Atlantique avec le développement d'une réflexion, à partir d'une pratique, au Québec où le français était et reste menacé par l'hégémonie de l'anglais américain. C'est ensuite aux Etats-Unis qu'a été affiné le concept de modèles d'enseignement bilingue (modèles B,C, D) par le linguiste MacKay, à partir de l'étude de cas des Chicanos. Puis, c'est à partir de ces études que s'est développé le bilinguisme de type immersif québécois, ensuite adopté par les Basques qui ont réussi, du temps du franquisme, grâce à l'appui de l'Eglise catholique (qui fut un facteur de résistance au franquisme au Pays Basque), mais surtout depuis, à créer un réseau de plus en plus dense d'*ikastola*, de type immersif (Modèle D). C'est sur ce modèle que se sont développées les écoles associatives *DIWAN* à partir de 1977 et c'est d'ailleurs sur ce point, l'immersion, que les discussions ont souvent achoppé avec les autorités gouvernementales, jusqu'à ce qu'un accord soit en vue sur ce point (novembre 2000) à présent.

On connaît les arguments des défenseurs du bilinguisme de ce type, dès la maternelle, avec un suivi pédagogique tout au long des années d'enseignement primaire, puis secondaire.

Quant aux vertus du bilinguisme en général, un des éléments essentiels est le simple fait suivant, repris par Claude Hagège notamment : un enfant monolingue n'a qu'un seul terme pour désigner une chose, l'enfant bilingue en a deux et, partant de là, possède par la même la possibilité de distinguer entre l'objet et son appellation, ce qui est une aide décisive à sa faculté d'abstraction. C'est ce qu'on pourrait appeler l'avantage cognitif de tout bilinguisme, plus particulièrement du bilinguisme de proximité comme dans le cas des langues minoritaires ou régionales. C'est là un argument solide, à la fois l'un des « universaux » mis en avant par les défenseurs de cet enseignement et une réalité vérifiée sur le terrain et qui semble attirer les parents d'élèves, dans un système qui laisse bien sûr le choix aux parents. Il semble que les langues régionales, comme le breton, offrent plus de souplesse ou ont suscité, tout au moins, plus de motivation, y compris militante, pour développer ce bilinguisme précoce, puisqu'il commence dès 2 ans et bénéficie (contrairement à la Grande-Bretagne, par exemple, où la scolarisation est bien plus tardive) de la scolarisation des plus petits.

Un autre avantage du bilinguisme précoce c'est dans l'acquisition phonétique qui se fait avec beaucoup plus de souplesse dans les premières années. Or le français est une langue assez pauvre en phonèmes, à côté d'autres plus riches (comme le russe, dit-on). Quant au breton, il est également mieux pourvu (notamment de diphtongues), comme nous l'avons vérifié lors de l'étude informatique de la phonétique avec ce qu'on appelle les diphtones (unités qui sont à cheval sur deux phonèmes et constituent la base de la « synthèse vocale »). Sans entrer dans les détails, notons que le breton, à l'instar d'autres langues bien entendu, apporte ici une richesse vocale qui permettra une meilleure acquisition des langues étrangères.

Un autre avantage important du « parler breton » est qu'il s'agit, d'un point de vue cognitif et grammatical, d'une langue à la syntaxe très différente du français qui, comme les langues romanes et beaucoup d'autres suit l'ordre SVO, alors que le breton panache entre ces ordres de mots (OVS, VSO, mais aussi SVO), selon le principe de la « topicalisation » (on met le mot le plus important en tête : « du café tu auras ? », « fatigué tu es ? », « manger il ne fait pas, mais boire il fait » etc.). Par-delà ces bretonnismes, bien connus dans les régions où le breton dominait naguère, il y a là une source intéressante de comparaison, pour peu que tout ceci soit bien étudié et bien enseigné par les filières bilingues, notamment celles qui pratiquent le bilinguisme précoce. L'Américain Steve Hewitt n'a-t-il pas remarqué que le système du verbe être breton était son plus grand apport à l'humanité !

Bref, ce bilinguisme breton-français s'appuie donc sur des modèles généraux (Québec, USA etc.), plus particulièrement sur la réussite incontestable attestée dans d'autres aires européennes voisines, où les langues étaient également menacées à moyen terme et qui ont su, en une génération, renverser la vapeur. Cela est le cas, notamment, au Pays de Galles et au Pays Basque, sans parler d'autres réussites comme la Catalogne, où la problématique est assez différente pourtant (le catalan, langue romane, qui a toujours joui d'un certain prestige,

étant parlé par une large partie de la population et plus facilement compréhensible, dans les médias par exemple, que le breton). Dans le cas du gallois, comme du basque, langues allogènes très différentes de la langue majoritaire ou officielle, langues pratiquées également par une minorité de la population (environ un demi-million de locuteurs, contre un bon million au tournant du siècle, sur un total de quelque 3 million d'habitants), il a suffi d'une vingtaine d'années, disons de 1975 à 1995, pour voir la tendance s'inverser, les jeunes locuteurs bilingues prenant la place des plus âgés qui disparaissent du fait de la démographie.

Qu'en est-il en Bretagne, en ce qui concerne le breton ? Il y a quelques années, les élus bretonnants estimaient que, pour assurer un renouvellement satisfaisant des bretonnants les plus âgés, il fallait qu'environ 10 000 élèves soient scolarisés en enseignement dit « bilingue ». Les chiffres étaient alors très inférieurs. Aujourd'hui, nous nous en approchons, certes trop lentement, mais sûrement, puisqu'on compte pour cette année scolaire (2000-1) quelques 7 000 élèves dans les trois filières dites « bilingues », plus de 2 500 dans les classes *DIWAN*, presque autant dans les filières bilingues « paritaires » de l'enseignement public appuyée par *Divyez* (environ 2 300) et presque autant (2 000) dans l'enseignement catholique, soutenu par l'association *Dihun...* Sans compter, bien entendu, une dizaine de milliers d'élèves qui suivent un enseignement facultatif de langue (LV 2, LV 3, initiation etc.) dans les écoles, soit environ 20 000 au total. Et il ne faudrait pas oublier les cours du soir et autres stages, parfois organisés de façon professionnelle (*Stumdi, Roudour* etc.), qui apprennent le breton à quelques milliers de personnes (12 000). C'est dire qu'il y a déjà là un potentiel relativement important, ce qui correspond aussi à des emplois : plusieurs centaines dans l'enseignement, comme dans les divers métiers de la culture et de la communication (animation, édition, médias etc.). C'est aussi là, bien sûr, notamment pour nos étudiants, une perspective qui devrait les motiver à « parler breton ».

Au plan de l'apprentissage, selon le système immersif, la maîtrise du breton apparaît assez satisfaisante, du moins dans une perspective d'apprentissage à terme (niveau collègue). Car il est certain que l'école en breton, à l'instar de l'institution scolaire par rapport au français, représente pour ces enfants scolarisés une vraie norme qui transcende tout autre standard ou parler, au moins durant leur scolarité, voire même le breton familial ou extra-familial, d'autant que cette norme en puissance est relayée par des médias s'exprimant dans la langue, selon des codes assez proches.

Un certain consensus s'étant dégagé dans la population (plus des trois-quarts, voire 90% des jeunes, au vu des sondages cités), comme chez nombre d'élus et de responsables, ce bilinguisme institutionnel n'est plus désormais qu'une affaire de mise en oeuvre, sorte d'« intendance » destinée à suivre le mouvement. On parle donc à juste titre de concours spécifiques, voire de plan d'ensemble. Le problème est dans l'urgence. Les deux courbes sont les suivantes : déclin des parlers « natifs » du simple fait de la démographie, ce million de bretonnants hérités des siècles passés, face à un nouveau limité. La situation du breton dans l'enseignement comme dans sa communauté linguistique ne diffère pas toutefois de celle d'autres langues comparables: gaélique d'Écosse, avec 5 000 scolarisés pour moins de 100 000 locuteurs ; gallois, exemple d'un nouveau par le bilinguisme scolaire de deux générations et la médiatisation de la langue ; basque (environ 5 000 élèves « bilingues » en France), avec des nuances des deux côtés des Pyrénées. L'école ne peut à elle seule suppléer la famille d'antan, voire la société traditionnelle. S'il y a bien production de bilinguisme par l'école, elle n'assure pas de reproduction d'un bilinguisme équilibré, et en laisse le soin à la société.

Quant au bilan de santé du breton, selon la classification effectuée récemment par la Commission Européenne (*Euromosaic*), à partir des indices de vitalité des langues minoritaires d'Europe, le gallois en haut de tableau bénéficie d'un statut (à l'égal du basque en Euskadi, Communauté Autonome Basque, où la pratique regagne aussi du terrain), mais le breton reste dans une situation très moyenne (comme le basque en *Iparalde*, Pays Basque nord en France), alors qu'irlandais et gaélique sont classés dans un groupe intermédiaire, à statut officiel mais en position moins dynamique (comme le basque en Navarre, autre Communauté Autonome d'Espagne). Ainsi, en compensation d'un recul géographique ou social, s'opère une reconquête symbolique de franges de leurs populations, grâce à l'appui de systèmes d'enseignement propre ou bilingue et à des tentatives de reconnaissance officielle, dans divers domaines sensibles de la communication moderne, pour le breton et pour ces langues celtiques, naguère considérées comme menacées à très court terme.

3. ESPACE DE LIBERTE

Nous avons donc parlé de société, de « demande sociale », qui est celle des familles dont le choix demeure essentiel. Mais il y a aussi l'individu, Breton ou non-Breton, car le breton depuis longtemps - voire depuis toujours ? - intéresse ceux qu'on appelle des amis de la Bretagne. Ainsi, la série consacrée aux étrangers parlant

breton (après l'avoir étudié bien sûr), parue les années dernières sur FR 3, a été très remarquée. Le breton, comme d'autres langues, comme toutes les langues qui sont égales en absolu, est aussi un espace de liberté et de création.

Prenons quelques exemples. Si le breton a vu ses locuteurs diminuer de façon dramatique au cours du siècle écoulé, il a quand même produit une extraordinaire moisson au plan de l'écriture, ce qui restera la réussite d'un « mouvement breton » séculaire, à multiples facettes d'ailleurs, qui a pu suppléer à l'absence du breton dans la sphère officielle, notamment l'éducation pendant au moins un demi-siècle d'exclusion (« dure » : 1900-50). En terminant une anthologie de la littérature du XXème siècle, nous faisons un bilan positif, puisqu'on dénombre quelque 200 écrivains ayant publié (au moins un livre) sur la période, soit autant qu'au siècle écoulé (mais il s'agissait, pour une large part, alors, d'ouvrages de dévotion, le breton étant la langue de l'Eglise qui s'adressait à ses ouailles, selon le précepte de *Feiz ha Breiz*). Si l'on retrouve ce courant dans la première partie du XXème siècle, la littérature sur l'ensemble de la période apparaît très diverse, la plupart des genres étant représentés, alors que les choix correspondent à l'éventail entier des sensibilités, d'une extrême à l'autre d'ailleurs, car si l'on trouve une littérature d'esprit nationaliste, parfois même traditionaliste, d'autres sensibilités sont bien représentées, communiste et résistante notamment dans les périodes critiques comme celle de la dernière guerre. Et le terme qui définit le mieux les jeunes écrivains, y compris les chanteurs, compositeurs, poètes... est celui de « métissage » interculturel avec une ouverture constante sur les autres cultures, parfois les plus lointaines. Voilà une autre raison de « parler » breton, celle qui fait lire et écrire, car il n'est pas certain que tous ces écrivains (sans parler d'autres, simples écrivains de revues etc.), y compris quelques étrangers d'ailleurs, auraient pu ou su ainsi témoigner ou écrire, sans passer par la langue bretonne.

Autre exemple, la dernière décennie a été marquée par le renouveau de la musique bretonne et celtique sous ses diverses formes, notamment de la chanson, particulièrement de la *gwerz*. Nous avons là un genre traditionnel, intimement lié à la langue bretonne, qui a permis à des artistes, non seulement de perpétuer la tradition, mais de créer et de renouveler le genre (pensons à Y.F. Kemener...), parfois en liaison avec diverses musiques du monde (Marchand, Prigent). Il en est de même de la chanson à danser, le *kan ha diskan*, autre genre populaire, qui attire la jeunesse et reste lié à la langue bretonne, du moins en Basse-Bretagne. Nous voyons là une illustration de la culture de langue bretonne qui sait allier la fidélité à ses racines, y compris de langue bretonne, et la plus large ouverture sur les autres cultures et la modernité en général. Il faut d'ailleurs ajouter que le fait d'être ainsi bilingue, situation plus fréquente qu'on ne le pense parfois par le vaste monde (Amérique, Asie, mais aussi bien sûr Afrique...) est un élément important de notre ouvertures aux autres cultures, notamment les moins prestigieuses ou utilitaires. Pensons à la connivence qui existe entre Bretons et Marocains. Il suffit de se promener au Maroc pour entendre dire qu'on est les « Berbères de la France » comme eux se disent « Bretons du désert ». Certes, il y a à cela d'autres raisons (économiques avec la pêche, historiques depuis la colonisation etc.), mais c'est surtout au travers de la création musicale contemporaine que se fonde ce rapprochement, basé sur une certaine « identité » problématique : et c'est encore la langue, entre autres, qui est donc perçue, y compris par l'Autre, comme un facteur de cette identité dans un contexte désormais mondialisé.

Nous en venons, pour terminer, à ce problème essentiel de l'identité, ou plutôt des identités. Car la nôtre est désormais multiple et faite d'emboîtements, locaux, régionaux, nationaux, européens... C'est, en tout cas, ce que disent les Bretons interrogés qui, en majorité se sentent Bretons, Français et Européens (cf. dernier sondage, pourtant : 42% se sentent appartenir d'abord à la Bretagne, 26% à la France - **TELEGRAMME dimanche**, septembre 2000).

Chacun sera donc appelé, désormais, à se construire, voire à se choisir une identité plus ou moins plurielle. Dans ce contexte, le parler breton garde une pertinence. Prenons l'exemple des nouvelles technologies, en particulier *Internet* : le breton est bien présent sur le *net*, sous diverses formes, comme vient de le montrer l'étude récente d'une étudiante. Deux exemples. L'immense corpus de textes traditionnels qu'a recueilli *Dastum* (des milliers de chansons, un millier de contes etc. - une source importante de connaissance etc.) devrait être bientôt numérisé et accessible sur *Internet*. Le particulier rejoint là le global, par l'intérêt que les utilisateurs trouvent dans notre langue ou notre culture. Autre petit exemple, mon dictionnaire, qui n'avait pas du tout été fait dans cette perspective, a été mis sur le réseau, sur un site californien, des Bretons de Californie. Le responsable nous écrivait récemment que le site du dictionnaire, relié à d'autres d'ailleurs, reçoit plus de 10 000 visites par mois, venant du monde entier. C'est aussi un plaisir de constater que nos études et travaux aident ou poussent d'autres, ici mais aussi de par le monde, à « parler breton » !

C'est donc davantage en termes de réseaux que de territoires qu'il faudra penser « parler breton » désormais. Il y a un siècle et même moins, ne parlait-on pas de la limite linguistique comme d'une véritable « muraille de Chine » et encore en 1910 de « combat terrible » entre le breton et le français à cette frontière indécise entre Basse-Bretagne et Haute-Bretagne autour de Mur etc. L'identité bretonnante était souvent liée à cette opposition territoriale pour le meilleur et pour le pire. Si la notion de territoire bretonnant, la Basse-Bretagne, reste valide en tant que patrimoine - c'est le territoire historique de la langue bretonne - force est de constater que c'est en réseaux que se constituent les nouvelles bases d'un parler breton axé sur l'avenir : réseaux scolaires avec des filières et des pôles bilingues, qui seraient sans doute à densifier, réseaux de centres culturels et de divers centres bretonnants (d'apprentissage, de loisirs etc.), réseaux que sont aussi les maisons d'édition, les musées (c'est ainsi qu'ils fonctionnent - cf. exposition), de même que les radios bilingues ou, d'une autre façon, la télévision. Et l'on pourrait, bien sûr, multiplier les exemples. Ce qui fait que, comme pour d'autres langues comparables (basque, gallois, irlandais etc.), la vitalité sociolinguistique du breton se mesurera moins désormais dans l'utilisation qu'on peut en faire dans son voisinage que dans sa présence effective sur ces différents réseaux (sur les ondes, dans l'enseignement, la culture etc.). C'est ce que prévoient les sociologues (F. Elegoët, Anne Guillou etc.). Autre monde et autre façon de « parler breton ».

Voilà donc les multiples raisons qui ont fait, qui font et qui feront pendant longtemps encore, espérons-le, que l'on peut ainsi continuer à « parler breton », le plus difficile étant cependant de le faire pour ceux qui ne l'ont pas encore appris !

POURQUOI PARLER BRETON ?

Ces quelques documents montrent la diversité des attentes et des réponses chez ceux qui, au milieu du siècle, souhaitaient que l'on puisse continuer à « parler breton ». Ils illustrent la pluralité des discours sur la langue bretonne et les approches différentes de la question, avec cependant une constante : la question de l'enseignement dans le système scolaire, dont le breton était alors exclu.

. la pétition lancée fin 1934 par les instituteurs laïques (publiée dans la revue *Ar Falz* n° 20, décembre 1934), qui montre une double influence, à la fois nationaliste bretonne (*Breiz Atao*) et communiste ; si cette pétition n'eut pas un très grand succès, celle du mouvement proche *Ar Brezoneg er skol* (parti de Guerlesquin avec l'appui du barde Charles Rolland, farouche Républicain) fit voter une majorité de communes de Bretagne pour l'enseignement du breton à l'école dans ces mêmes années 1935..., sans résultat immédiat.

. le Programme Breton pour les écoles catholiques, avec l'injonction de l'évêque de Quimper et de Léon, Mgr Duparc, fin 1935 (paru dans la revue *Feiz ha Breiz* de janvier 1936), qui répond à la demande du mouvement catholique bretonnant (*Bleun-Brug, B.A.B.E.S.*)

. l'affiche électorale du M.R.P. de 1945 fait largement appel à la langue bretonne pour présenter ses candidats et faire voter oui au référendum sur la constitution de la IVème République (Coll. CRBC, d'après l'ouvrage collectif *Le Finistère*, chez Bordessoules, sous la direction d'Yves Le Gallo - 1991, p. 543)

. le texte de P.J. Hélias, « Lettre à un illettré sur le destin du Breton », paru en septembre 1955 dans le bulletin de la Fondation Culturelle Bretonne (texte réédité dans *Lettres de Bretagne* chez Galilée en 1978) ; le ton en est plus véhément et le propos parfois plus virulent que dans son célèbre ouvrage, *Le Cheval d'Orgueil* (1975)

. l'appel de Tanguy Prigent en breton, pour la « journée du breton » (1957), est paru dans le mensuel de l'association *Kendalc'h, Breiz* (mai 1957), puis dans le premier numéro de la revue littéraire *Brud* (1957, n° 1), avec sans doute l'influence de l'instituteur bretonnant Armand Keravel ; suivi de la traduction de ce texte.

Francis Favereau

*

+ DOCU : texte **AR FALZ** 1934 (Maria S 1990, 58 & 60 - *lac'ha ar brezoneg* ?) + 1 PAGE

dans l'évolution du discours sur la langue bretonne / discours « régionaliste » blanc et conservateur (*Eneblavar ar Vretoned*, exemple de protestation contre l'interdiction du breton dans la prédication) / discours « prolétarien » de **BRUG**... discours laïc militant, mais bien sûr minoritaire chez les « instituteurs » (100 ?) ;

contexte des années 30, à la veille du Front Populaire : « Front Unique de Combat »

. rhétorique marxisante / impérialisme, oppression culturelle : « Ouvriers, Paysans, Intellectuels, Femmes »...

. références aux langues de l'Empire colonial et aux « peuples opprimés », ainsi qu'à l'U.R.S.S.

. implicite, le nationalisme breton (du type *Breiz Atao* : PAB > PNB après 1930) : « droit d'un peuple »...

De même que dans l'affiche, au titre et au slogan final en breton à la place symbolique (cf. « honte », mais aussi « sauvages » - ambiguïté de la référence à l'autre en ces temps coloniaux !), on voit donc dans cette pétition l'annonce d'un autre discours bretonnant, même avec ses enracinements, qui réapparaîtra sous une forme moins flamboyante à la Libération (sous la plume de deux grands bretonnants, Keravel - rue à Brest - et PJ Hélias), puis dans les années soixante-huit, par exemple, avec le boom de la revendication bretonne et de la vague « celtique »...